



## AVIS PUBLIC

**DÉPÔT DU RÔLE DE  
PERCEPTION POUR  
L'ANNÉE 2022**

Conformément au *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception des taxes 2022 de la Municipalité de La Conception est complété et déposé à mon bureau le 8 février 2022 et il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ À LA CONCEPTION LE 8 FÉVRIER 2022,

---

Josiane Alarie  
Directrice générale et  
greffière-trésorière